



# Coupe de Moselle des Petites Catégories

## Samedi 20 Janvier 2024

Organisée à Thionville par Escrime 3 Frontières

Sous le parrainage du Comité Départemental d'Escrime de la Moselle

Escrime 3 Frontières Thionville a le plaisir de vous convier aux épreuves de Coupe de Moselle des Petites Catégories de la saison 2023/2024.

Les épreuves de la Coupe de Moselle M9, M11 et M13 sont ouvertes à tous les jeunes du CDIL, du CREGE et des pays frontaliers (Luxembourg, Belgique et Allemagne).

Décision AG CDE57 12/12/2023.

Le vainqueur de chaque catégorie est récompensé par une coupe.

Les quatre premiers de chaque catégorie recevront une médaille.

		Appel	Scratch
M 11	Epée	9h00	9h30
	Fleuret	9h15	9h45
	Sabre	9h45	10h00
M 9	Epée	11h30	11h45
	Fleuret	11h45	12h00
	Sabre	12h00	12h15
M 13	Epée	14h00	14h15
	Fleuret	14h15	14h30
	Sabre	14h45	15h00

## Lieu et adresse de la compétition



**Centre Multisports La Milliaire**  
**Salle d'Armes Robert Rose**  
**71 rue Paul Albert**  
**57100 THIONVILLE**

## Engagements

**Les inscriptions se feront jusqu'au Lundi 15 janvier 2024 à 23h59.** Elles doivent être enregistrées en ligne sur l'extranet de la FFE avant cette date. Les inscriptions des tireurs étrangers devront être envoyées par mail à l'adresse suivante : [secretaire@escrime-3-frontieres.fr](mailto:secretaire@escrime-3-frontieres.fr), en mentionnant : Nom, prénom, Date de naissance, club, nation, N° licence.

Aucune inscription ne sera prise sur place au jour de la compétition.

Les droits d'engagement sont fixés à **10€** à régler au club organisateur.

## Formule

Un tour de poule sans éliminés avec décalage par club puis tableau d'élimination directe sans repêchage. La 3<sup>e</sup> place n'est pas tirée.

## Règlement

Application du règlement fédéral 2023/2024 pour les catégories concernées. Se référer plus particulièrement au chapitre relatif au « Guide des bonnes pratiques pour les catégories M5 à M13 ».

## Rappels particuliers

Accès aux pistes limités aux tireurs, entraîneurs, arbitres et organisateurs. Port de chaussures propres obligatoires.

Tenue blanche complète 350N FFE norme CE avec sous-cuirasse de protection 350N pour les M9 et M11, 800N pour les M13. Bas d'escrime ou chaussettes hautes. Application de la réglementation FFE pour les tireurs étrangers (catégories, équipements, ect.).

Rappel : les écussons ou blasons divers ne doivent pas être apposés du côté bras armé. Contrôles par les arbitres des tenues avant chaque poule et chaque match du tableau d'élimination directe. Les armes sont contrôlées par les arbitres avant chaque match.

Il est rappelé que « les tireurs s'arment, s'équipent et s'habillent sous leur propre responsabilité », en l'occurrence sous celle de leur parent ou accompagnateur.

## Règle de courtoisie

En application des directives de la FFE, des recommandations de la CNA et de la commission des Educateurs ainsi que du règlement des épreuves d'escrime (articles T.109, T.111) :

« Les spectateurs, accompagnateurs ou enseignants ne doivent en aucun cas :

- Intervenir directement auprès de l'arbitre ou lui manquer de respect,
- Prodiguer des conseils techniques (règle de non intervention) pendant les matchs de poules ou d'élimination directe (sauf par l'accompagnateur durant les périodes réglementaires de repos dévolues à cet effet) »

Par ailleurs, « l'arbitre pourra autoriser un tiers à apporter une aide aux enfants **pour autant que la règle de non intervention pendant l'assaut soit strictement respectée**. Toutes les fautes doivent être sanctionnées et expliquées » (en l'application de l'article T.132-2).

Le non-respect de ces règles entraînera l'application des sanctions prévues au règlement arbitral en vigueur (article T.81 et suivants, article T.170 relatif au tableau récapitulatif des sanctions).

## Arbitrage

**Les clubs fournissent 1 arbitre à partir de 4 tireurs engagés, 2 arbitres à partir de 9 tireurs, hommes et dames confondus.**

L'arbitrage de chaque poule ou match d'élimination directe sera assuré par un binôme constitué d'un arbitre en formation soit au niveau « club » (en préparation pour présentation JNA de juin 2024) soit au niveau interdépartemental ou régional (cycle formation JNA 2023-2024) et, d'un arbitre diplômé et donc expérimenté (interdépartemental, régional, national) (décision AG CD57 du 12/12/2023). Le référent par arme désigné par la commission d'arbitrage assure le suivi global des arbitres en formation CDIL et CREGE pour l'arme concernée (cycle formation JNA 2023-2024).

L'organisation se réserve le droit d'ajuster les arbitres en fonction du nombre d'inscrits. La liste des arbitres retenus sera communiquée le jeudi précédant l'épreuve.

## Directoire technique

Il est composé des maîtres d'armes présents, des membres du comité directeur du club organisateur et du représentant du Comité d'Escrime de la Moselle.

Toute réclamation portant sur l'organisation ou l'arbitrage devra être déposée directement auprès du Directoire Technique.

## Responsabilité

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol pouvant survenir aux participants ou aux spectateurs pendant la compétition.

## Contact

Mail : [secretaire@escrime-3-frontieres.fr](mailto:secretaire@escrime-3-frontieres.fr)

Tel : +33.6.71.24.91.74

## Restauration

Restauration et buvette sur place. Interdiction de consommer aux abords des pistes d'escrime.

La salle est propre à votre arrivée, elle doit l'être à votre départ. Merci d'utiliser les poubelles mises à disposition à cet effet.

Merci pour votre compréhension.

## Matériel

Un stand de matériel de notre partenaire ALLSTAR sera présent toute la journée.

